

Conseil scientifique - Formation restreinte
Mardi 14 octobre 2025, 14 h 45 - 16 h 45
Compte rendu

Présents : Kevin Arceneaux, Stéphanie Balme, Carlo Barone, Sylvain Brunier, Marie-Emmanuelle Chessel, Hélène Combes, Jeanne Commault, Sophie Dubuisson Quellier, Florence Faucher, Marion Fontaine, Vincent Forray, Mathieu Fulla, Sarah Gensburger, Angela Greulich, Emiliano Grossman, Florence Haegel, Emeric Henry, Isabelle Méjean, Sylvain Parasie, Giacomo Parrinello, Eduardo Perez, Guillaume Piketty, Anne Revillard, Paul-André Rosental, Lou Safra, Réjane Sénac, Guillaume Tusseau, Luis Vassy, Dina Waked, Raphaële Xenidis.

Absents ou excusés : Soraya Amrani Mekki, Jean d'Aspremont, Francesco Saraceno, Xavier Ragot

Assistent à la réunion : Bénédicte Barbé, Sabrina Tonetti. Antonin Schiera, Nathan Haïk.

En préambule, Florence Haegel souhaite la bienvenue aux nouveaux élus que sont, pour le département de sociologie, Jérôme Aust comme titulaire et Sarah Gensburger comme suppléante et pour le département d'histoire, Marie-Emmanuelle Chessel réélue en tant que titulaire, et Alain Chatriot comme suppléant. Par ailleurs, des élections ont eu lieu dans le collège des postdoctorants, avec Bastien Cabot élu comme titulaire, et Cassandre Rey-Thibault comme suppléante. Ces derniers rejoindront le CS en formation plénière.

1 / Validation du compte-rendu de la séance du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 16 septembre 2025

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents le compte rendu de la séance du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 16 septembre 2025.

2 / Présentation du plan de recrutement 2026-2027

Florence Haegel donne la parole à Paul-André Rosental.

Paul-André Rosental indique tout d'abord que ce plan de recrutement a été présenté il y a quelques jours en DU/DD, et précise qu'il fera de nouveau appel aux DU présents au CS pour expliciter les postes les concernant. Paul-André Rosental explique par ailleurs que ce plan avait été annoncé par sa prédécesseuse, Christine Musselin. Au printemps, elle a demandé à chaque unité de recherche d'indiquer 4 postes, et il a été convenu que ce plan serait discuté en septembre ou en octobre, sur la base des propositions de la direction scientifique. Le plan concerne l'année 2026 et l'année 2027. Il est moins dense que celui des années précédentes car il y a moins de postes disponibles a priori – en sachant qu'un grand nombre d'entre eux, correspondant notamment à des départs en retraite, sont des postes de Professeurs des universités. Paul-André Rosental rappelle d'ailleurs qu'il n'y a pas de remplacement automatique dans un centre, une discipline ou sur une thématique données pour les départs en retraite à Sciences Po. Il ajoute être cependant favorable au remplacement des départs volontaires — c'est-à-dire concernant les collègues qui quittent un centre parce qu'ils sont recrutés ailleurs — avec l'idée que ces départs correspondent à une bonne intégration dans l'unité dans laquelle ils et elles ont travaillé.

Paul-André Rosental indique par ailleurs que les arrivées de collègues du CNRS, et notamment les mutations, font partie du plan de recrutement. En effet, l'objectif du plan de recrutement est de raisonner à l'articulation entre d'une part les besoins des centres tels que les DU les ont définis, les besoins des formations tels qu'ils peuvent être discutés avec les directeurs ou directrices de départements, les demandes des écoles, et d'autre part la logique d'ensemble de Sciences Po. Dans cette perspective, Paul-André Rosental a favorisé, dans les propositions qui lui ont été faites, des profils transversaux, avec l'idée selon laquelle, au moment de la constitution des comités de sélection, il pourra y avoir un travail avec le directeur scientifique pour composer les jurys les plus interdisciplinaires possibles. Paul-André Rosental indique avoir ordonné ce plan, distribué dans la présente séance aux membres du Conseil scientifique, par discipline, et à l'intérieur de chaque discipline par laboratoire. La première discipline concernée est le droit. Paul-André Rosental indique avoir reçu 4 propositions, et avoir retenu la création d'un poste de Professeur des universités de droit pénal.

Guillaume Tusseau indique que cela correspondait en effet aux priorités identifiées au sein de l'École de droit. Il note que le droit pénal est aujourd'hui un point d'entrée assez marquant pour les étudiants, très demandeurs de cette discipline, aussi bien sur le plan de la substance du droit que sur celui de la procédure. Il ajoute que c'est quelque chose qui manque au sein de la faculté permanente. Guillaume Tusseau explique en outre que cela connecterait aussi l'École de droit non seulement aux subtilités de la technicité du droit, mais aussi à un ensemble de politiques publiques qui ont très souvent une dimension pénale. Il indique aussi que l'ambition est d'ouvrir au-delà du droit pénal français. Ce dernier serait très utile pour la formation des élèves avocats ou futurs magistrats, mais l'École de droit a l'ambition de traiter de manière un peu plus générale du droit répressif dans son ensemble, aussi bien au niveau international,

transnational qu'au niveau national. Cela ouvre en outre, du point de vue des sciences sociales, sur les sciences criminelles, la criminologie, de manière beaucoup plus transversale. Guillaume Tusseau explique que c'est donc l'occasion de combler un des manques identifiés dans la formation de l'École de droit, et au niveau recherche d'avoir un poste qui permettrait d'établir des ponts avec les autres disciplines de Sciences Po. Guillaume Tusseau précise enfin que l'École de droit n'a pas de préférence particulière entre un profil senior ou junior sur ce type de spécialité.

Paul-André Rosental passe ensuite la parole à Guillaume Piketty pour le centre d'histoire. Guillaume Piketty explique que l'histoire de l'art est une discipline à part entière à Sciences Po, avec une histoire longue, qui remonte à la fin des années 1990. Il cite deux exemples : d'une part, le séminaire Arts & Sociétés, hébergé au centre d'histoire depuis les années 1990, qui produit également une lettre, et en 2014 la création d'un double diplôme avec l'École du Louvre. Guillaume Piketty explique qu'au fil des années, le constat est que l'apprentissage des formes visuelles et artistiques ont pris une importance croissante dans l'ensemble des formations dispensées à Sciences Po. Il ajoute que Laurence Bertrand Dorléac ne s'est pas contentée de conduire et de participer à ces développements, mais elle a aussi approché l'histoire de l'art d'une manière originale en la conjuguant à l'histoire politique, à l'histoire des guerres, à l'histoire des techniques. Elle a également développé un certain nombre de formules d'enseignement tout à fait originales. Guillaume Piketty indique qu'il s'agit donc de remplacer Laurence Bertrand Dorléac comme professeure à l'été prochain, en poursuivant dans les voies qu'elle a ouvertes, par le truchement d'un ou d'une enseignante de rang A qui, tout en étant spécialiste reconnu de l'histoire de l'art, saura manifester une vraie capacité à renouveler aussi bien la recherche que l'enseignement dans ce domaine. Guillaume Piketty précise que cette personne devra donc être un historien ou une historienne de l'art de très haut niveau, devra posséder une connaissance du monde de l'art et de ses institutions, en particulier les musées, de son économie, c'est-à-dire du marché de l'art. Cette personne devra en outre bien sûr avoir un champ géographique large. Elle devra également pouvoir enseigner et chercher en français et en anglais, à tous les niveaux de formation.

Guillaume Piketty évoque ensuite un second poste. Il s'agit d'un poste de rang A, d'histoire contemporaine de l'Europe. Guillaume Piketty précise que le domaine dont il s'agit est constitutif de l'identité essentielle, fondamentale, scientifique et pédagogique du centre d'histoire. Guillaume Piketty souligne que le centre d'histoire a été affecté et l'est encore par une succession de départs à la retraite : Claire Andrieu, Marc Lazar, et ce jour même Gerd-Rainer Horn, qui devient professeur émérite. Guillaume Piketty indique par ailleurs que le poste dont il est question sera central aussi bien pour les recherches du centre que pour son enseignement, puisque la formation à l'histoire contemporaine de l'Europe présente un enjeu essentiel dans l'ensemble des cursus de formation de Sciences Po. Guillaume Piketty souligne enfin que ce poste s'inscrit de plain-pied dans les intentions affichées par Luis Vassy dans son programme lorsqu'il était candidat à Sciences Po.

Paul-André Rosental passe ensuite la parole à Florence Faucher. Celle-ci explique qu'il s'agit pour le CEE de poursuivre sa stratégie, déjà engagée depuis plusieurs années, de

se renforcer sur l'Union européenne et la politique comparée en Europe. Après avoir fait plusieurs recrutements à des niveaux juniors, le CEE est arrivé à la conclusion que dans le vivier de professeurs juniors, les approches de l'Union européenne avaient changé, et que les besoins d'enseignement, notamment à Sciences Po, étaient aussi de manière plus traditionnelle sur les institutions et la gouvernance. Après de nombreuses réflexions sur la stratégie à adopter, le CEE a décidé de proposer un poste plus senior. Florence Faucher explique que l'idée est d'avoir quelqu'un qui pourrait, au niveau senior, incarner le poste qui avait été occupé par le passé par Renaud Dehousse. Elle indique qu'il s'agit d'un poste sur « institutions et gouvernance de l'Union européenne », répondant à la fois au fait que des enseignements seront obligatoires à partir de septembre prochain au Collège universitaire sur l'Union européenne, mais aussi que les demandes sur l'Union européenne dans les Écoles sont très fortes.

Florence Faucher mentionne ensuite un second poste, qui fait suite au départ annoncé de Joost de Moor au 31 décembre. Florence Faucher explique que son poste est important dans la mesure où il travaillait sur l'engagement climatique, et que ses enseignements dans les différentes écoles, et bien sûr dans la nouvelle école du climat, sont importants, et elle indique que le CEE est donc content de pouvoir le remplacer.

Avant de passer la parole à Kevin Arceneaux, Paul-André Rosental précise que, concernant le Cevipof, il a également suivi la hiérarchie des quatre demandes formulées par le centre, qui concernent au sens très large la question de l'opinion publique et de sa mesure. Paul-André Rosental indique qu'il a été convenu au cours de la réunion DU/DD qu'un travail en commun avec Kevin Arceneaux sera mené pour essayer de faire en sorte que ce domaine, dans lequel un certain nombre de forces seront perdues dans les années à venir, alors même qu'il s'agit d'un domaine dans lequel la marque Cevipof est importante, puisse être renouvelé. Par ailleurs, Paul-André Rosental souligne que c'est aussi un thème important pour le CNRS, qui pourrait opérer des recrutements intéressants et les affecter au Cevipof.

Kevin Arceneaux indique que toutes les personnes au sein du Cevipof travaillent autour des questions de la démocratie et la représentation démocratique, et qu'il y a des besoins dans tous les pôles, mais surtout dans celui sur l'attitude et le comportement, notamment autour de la recherche qui analyse le comportement du vote et la compétition partisane. Le profil de poste envisagé, plutôt junior, est centré sur un programme de recherches susceptibles de traiter les questions de clivages et d'entités politiques en France et de manière comparée.

Paul-André Rosental reprend la parole pour indiquer qu'en science politique le domaine sur lequel l'établissement met une priorité thématique aujourd'hui concerne le développement des études stratégiques et de sécurité. Il explique que l'idée est de créer deux postes dans ce domaine : l'un général, intitulé « études stratégiques et de sécurité », et un qui soit plus ciblé sur les questions de renseignement. En effet, il s'agit pour Paul-André Rosental d'articuler ce domaine important, particulièrement touché aujourd'hui par la conflictualité internationale, avec le développement de la réflexion sur le numérique et l'intelligence artificielle au sein de Sciences Po. Actuellement, le CERI pourrait être le lieu d'affectation de ces deux postes mais la configuration est

susceptible d'évoluer en fonction des conclusions qui seront à tirer dans nos instances du rapport que remettra le comité de préfiguration chargé, ce semestre, d'aider à définir la structure qui soit la mieux adaptée à développer les études de sécurité défense, selon une modalité identique à celle qui a prévalu pour l'École du climat. Paul-André Rosental ajoute que, concernant la demande du CERI d'un poste sur la politique extérieure des États-Unis, il faudra mener une réflexion avec l'INSHS afin de sonder l'intérêt du CNRS pour un recrutement dans ce domaine.

Stéphanie Balme rappelle que le CERI peut apporter sa contribution et ses réflexions sur ces postes, et suggère de ne pas omettre les volets cybersécurité, technologies et souveraineté numérique dans le profilage d'un poste sur les études stratégiques et de sécurité.

Luis Vassy ajoute que le comité de préfiguration évoqué par Paul-André Rosental n'a pas pour vocation d'examiner ce que doit être la politique scientifique du CERI, qui relève d'une discussion entre le CERI et le directeur scientifique dans le cadre de discussions normales sur la stratégie scientifique d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche. Luis Vassy indique qu'en revanche, le comité examine les domaines dans lesquels il y a un intérêt pour la société que Sciences Po développe de nouveaux axes de travail. Luis Vassy explique qu'il sera néanmoins utile pour le comité de comprendre ce que le CERI entend faire et quel est son développement à venir sur les sujets scientifiques, de manière à, s'il y a des sujets qui sont déjà entièrement pris en compte, réfléchir plutôt aux endroits où il y aurait un travail qui serait nécessaire.

Paul-André Rosental ajoute que le CNRS fait de ces questions un axe à développer dès le semestre prochain, en rassemblant les établissements comptant des forces en ce domaine.

Paul-André Rosental passe la parole à Carlo Barone pour le CRIS. Celui-ci indique que le CRIS a demandé un profil sur les rapports entre inégalités éducatives et politiques éducatives. Il explique que c'est un domaine de recherche dans lequel le CRIS a toujours été très fortement positionné, à la fois dans le débat public et dans le débat scientifique en France et à l'international. Le CRIS a vu deux de ses collègues obtenir récemment l'éméritat, Agnès Van Zanten et Denis Fougère, qui ont été très visibles dans le débat public et scientifique sur ces sujets. Carlo Barone indique que le CRIS estime avoir un potentiel de recrutement très fort sur ce type de thématiques. Il ajoute qu'il y a un besoin d'enseignement très fort lié à la création récente d'un Master sur les politiques éducatives à l'École d'affaires publiques. Carlo Barone évoque ensuite le deuxième profil, qui concerne les rapports entre inégalités environnementales et politiques publiques. L'enseignement sur ces questions existe depuis désormais plusieurs années, et est encore plus une priorité avec la création de l'École du climat. Pour le CRIS, il s'agit de poursuivre la stratégie de création d'un cluster spécifiquement consacré à l'analyse des inégalités environnementales — à la fois dans la production des risques environnementaux, et dans l'exposition aux conséquences des risques climatiques, en faisant des liens avec les travaux sur les inégalités économiques, les inégalités de santé, et les phénomènes de ségrégation urbaine. Carlo Barone indique que le CRIS a identifié plusieurs profils qui seraient très compétitifs pour une ouverture de poste.

Paul-André Rosental indique avoir déjà évoqué au Conseil scientifique la question du programme TIERED, dont la branche environnement pourrait être rattachée à l'École du climat, et la branche numérique à la direction scientifique. Il souligne en outre que comme le programme TIERED viendra à évaluation dans environ un an et demi, ce sera aussi l'occasion de faire le point sur l'ensemble de ces recrutements. Il indique qu'on peut en effet constater avec satisfaction qu'il y a eu beaucoup de recrutements sur l'environnement dans plusieurs secteurs, et il faudra se poser la question de savoir jusqu'où l'on veut aller, et ce qu'il manque malgré cet éventail de recrutements qui donne à Sciences Po un avantage dans ce domaine. Il ajoute que le domaine numérique, en comparaison, n'est pas émergent, mais sans doute pas aussi avancé dans les recrutements que celui du climat — ce qui explique une partie des choix qui sont faits dans ce plan de recrutement.

Sophie Dubuisson Quellier explique que le premier poste demandé par le CSO portait sur la thématique enseignement supérieur et recherche (ESR), lié au départ à la retraite et l'éméritat de Christine Musselin. Sophie Dubuisson Quellier précise que Sciences Po est une place reconnue internationalement sur les recherches dans l'ESR, et le CSO souhaitait que la continuité puisse être assurée. Le deuxième poste demandé était sur les politiques environnementales, puisque dans le cadre de son travail pour l'École du climat, Sophie Dubuisson Quellier avait pu constater qu'il était peut-être possible de s'enrichir de recrutements sur la question des politiques publiques liées à l'environnement. Finalement, c'est la troisième demande du CSO qui a été sélectionnée dans le plan de recrutement, celle sur « numérique, travail et organisation », avec l'idée de regarder les effets du numérique, et plus largement ceux de l'intelligence artificielle, sur les activités de travail, sur les dynamiques professionnelles, et sur les dynamiques organisationnelles.

Paul-André Rosental indique que des discussions devront sans doute être menées à nouveau, à la lumière des récents échanges. Il rappelle avoir proposé de faire évoluer le poste ESR en le liant avec la question du numérique.

Sophie Dubuisson Quellier confirme l'intérêt du CSO pour un poste sur la question du numérique dans l'ESR, mais à un niveau junior.

Paul-André Rosental passe la parole à Sylvain Parasie. Ce dernier explique que le poste sur l'impact social et culturel des technologies numériques fait partie des postes sur le numérique, et que l'intitulé mentionne les technologies numériques, mais qu'évidemment le médialab a un grand intérêt pour l'IA. Sylvain Parasie indique que le profil correspond au fait que le médialab cherche aussi quelqu'un qui soit aussi en mesure de s'engager dans des dialogues interdisciplinaires, tout en étant en contact avec les approches plus computationnelles et informatiques.

Paul-André Rosental passe ensuite la parole à Emeric Henry pour le département d'économie

Emeric Henry indique qu'il y a effectivement eu 4 départs, dont un départ à la retraite et malheureusement un décès. Trois jeunes sont actuellement sur le départ ; ce sont de jeunes étrangers qui ont des opportunités ailleurs, dans de très bonnes universités, ce qui témoigne de la vitalité du département d'économie. Emeric Henry souligne que

le département fait donc en réalité face à 7 départs actuellement. Le département a donc proposé plusieurs postes. Sur les postes de recrutement junior, l'assistant professeur serait sur la thématique de l'organisation industrielle, où le département a perdu deux personnes récemment. C'est une thématique qui était un peu en repli, mais qui redevient assez centrale, avec en particulier les crises environnementales, mais aussi les questions numériques, puisque des questions de concurrence se posent. Emeric Henry explique que le département va donc aller sur le marché international qui se passe en décembre-janvier. Concernant les trois postes de PU, Emeric Henry indique que deux sont en commerce international, donc pour renforcer l'équipe de commerce, qui est une des forces du département, avec notamment Isabelle Méjean, et en économétrie et macro-économie quantitative. Emeric Henry indique que le commerce international observe un relatif renouveau avec un peu les mêmes questions — les crises environnementales, les crises géopolitiques et la restructuration des chaînes de valeurs. Emeric Henry évoque ensuite un poste en finance, qui a toujours été une thématique sur laquelle le département a essayé de recruter, sans forcément de succès, mais où il pourrait y avoir des opportunités. Emeric Henry explique enfin que la dernière ligne est un poste en économie comportementale qui a déjà été annoncé au dernier Conseil scientifique. Ce recrutement va se dérouler dans les mois à venir.

Paul-André Rosental souligne que le département d'économie mène beaucoup de recrutements qui permettent d'établir des ponts avec le reste de Sciences Po selon des modalités très diverses. Il estime que le poste d'économie comportementale vient renforcer un pôle expérimental en plein développement à Sciences Po. S'agissant de la finance, il indique que c'est un domaine où il est très coûteux de recruter, donc il est difficile de savoir si cela sera possible, mais il explique qu'il y a là l'idée d'établir des connexions avec l'École du management et de l'impact. Paul-André Rosental indique en outre avoir assisté à un séminaire de recrutement en économie du développement, et même si on ne sait pas encore si cela pourra déboucher, il estime qu'il est important de considérer qu'il y a de plus en plus de ponts potentiels qui se créent avec les autres disciplines, et il souligne que c'est l'esprit qu'il aimerait encourager.

Il évoque ensuite les deux derniers postes, indiqués comme transversaux. Le premier correspond au type de recrutement qu'il aimerait encourager, sur des profils à très haute valeur interdisciplinaire, pour l'ensemble de l'établissement, que l'on peut assimiler aux *University professors* des universités américaines, qui ont pour vocation de discuter avec plusieurs départements. Paul-André Rosental explique que c'est donc dans cette perspective qu'il propose la création d'un poste « philosophie politique et sciences sociales », rattaché au Cevipof, avec un comité de recrutement très interdisciplinaire.

Le deuxième poste transversal est un poste qui relève de la section 24 du CNU, « Aménagement de l'espace et urbanisme », lié à l'École urbaine, mais pas nécessairement au CEE. Ce poste est actuellement occupé par Marco Cremaschi au CEE. Ce dernier part à la retraite en 2027, et il faudra donc, pour des raisons liées au statut de cette École, rouvrir un poste dans ce domaine.

Florence Haegel remercie Paul-André Rosental pour sa présentation. Elle s'interroge sur les viviers de recrutement sur les postes de professeurs des universités : ces postes seront-ils exclusivement ouverts à des candidatures de personnes exerçant en France, ou également à des personnes exerçant à l'étranger ?

Paul-André Rosental explique que plusieurs DU ont commencé à prospecter et ont fait part de viviers à la fois en France et à l'étranger, notamment au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.

Florence Haegel demande ce que signifie la mention « très contemporain » en histoire. Marion Fontaine explique que l'histoire contemporaine démarre après la Révolution française, et précise que l'histoire du très contemporain concerne l'histoire du second vingtième siècle et début du vingt-et-unième siècle, ce qui était auparavant appelé « histoire du temps présent ». Elle indique que cela relève donc plutôt des efforts du CHSP de partition chronologique, la période contemporaine devenant de plus en plus grande au fur et à mesure que le temps avance, et il y a donc une volonté de distinguer le contemporain relativement ancien et le très contemporain.

Carlo Barone indique que quand le plan de recrutement avait été annoncé au printemps, 12 créations de postes avaient été mentionnées, essentiellement liées à des mobilités ou des départs à la retraite — donc, pas de créations nettes de postes. Carlo Barone constate que le chiffre s'élève ici à 18, et demande donc si, du point de vue des effectifs de la faculté permanente, ce plan de recrutement comporte une augmentation, une diminution ou une stabilité.

Paul-André Rosental confirme que la direction ajoute 3 à 4 créations aux 12 recrutements annoncés au printemps.

Sophie Dubuisson Quellier rebondit sur la dimension CNRS des recrutements évoquée par Paul-André Rosental. Elle rappelle que l'an dernier, un candidat classé en rang utile au CNRS avait choisi deux affectations, et l'une d'entre elles, sa priorité, était le CSO, mais le CNRS n'a pas fait cette affectation. Le candidat a été affecté au Centre Internet et Société à Paris.

Florence Haegel remercie l'ensemble des intervenants, et propose de passer au point suivant à l'ordre du séjour.

3 / Avis sur la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un Professeur ou d'une Professeure junior (poste public, CPJ) en science politique, profil Amérique latine

Florence Haegel donne la parole à Hélène Combes, initialement présidente du comité de sélection, qui s'est retirée en faveur de Gabriel Feltran, vice-président, en raison de conflits d'intérêt. Hélène Combes indique s'être effectivement déportée, car elle avait dirigé l'HDR d'une des candidates.

Hélène Combes remercie tout d'abord les personnels d'accompagnement, aussi bien à la DS qu'au pôle académique qui ont été présents tout au long du processus, et

également au sein du CERI. Hélène Combes indique vouloir revenir sur trois points : d'abord un petit rappel historique de ce poste, ensuite le déroulement du processus, puis enfin le classement.

Hélène Combes indique qu'en 2023, alors qu'Olivier Dabène, Professeur des universités, a annoncé son départ à la retraite pour 2025, le CERI a demandé à la DS que ce poste soit conservé pour la science politique, avec une coloration Amérique latine. Une large consultation sur les besoins d'enseignement et d'encadrement a été menée, et a montré l'ampleur de ces besoins, aussi bien en campus, à PSIA, à l'École urbaine, à l'École de la recherche. Hélène Combes rappelle qu'au CERI, l'Amérique latine constitue l'espace aréal le moins doté en chercheurs, avec seulement 4 personnes avant le départ d'Olivier Dabène, ce qui pose régulièrement des limites en termes de coopérations internationales sur les grands projets proposés par des collègues européens ou américains, et qui contribue aussi au manque de dynamisme du programme Amérique latine.

Hélène Combes évoque ensuite plus particulièrement le déroulement de ce recrutement sur un support de chaire de professeur junior, destiné à recruter des personnes à mi-carrière. À l'issue de cette très large consultation, le comité a élaboré une fiche de poste ouverte à la sociologie, à l'histoire et à l'anthropologie, en raison des besoins d'enseignements, notamment sur un certain nombre de thématiques, dont la question de la violence en Amérique latine. Cette fiche de poste a été votée en CS à l'unanimité. Hélène Combes indique que 77 candidatures ont été déposées, dont 68 recevables. Au sein du COS, 3 laboratoires de Sciences Po ont été représentés : le CERI, le CEE, et le CSO. Hélène Combes remercie tous les collègues qui ont participé à ce COS, qui ont travaillé toute une partie du mois d'août pour réaliser les évaluations, qui étaient particulièrement détaillées, avec une fiche d'évaluation qui était exigeante — chaque membre de COS avait 15 dossiers de plus de 100 pages à évaluer pour le 4 septembre. À l'issue de la première étape, Hélène Combes a choisi de se déporter, et Gabriel Feltran a donc pris le relais en tant que président du comité de sélection.

Des auditions publiques ont été organisées le matin, où étaient présents des collègues du CERI, et qui portaient sur les projets de recherche des candidats. Hélène Combes précise d'ailleurs qu'il serait peut-être important au sein du Conseil scientifique d'envisager que des membres soient présents régulièrement aux auditions. À portes fermées l'après-midi, les candidats ont été interrogés sur les questions de carrières. D'abord, sur les syllabus de cours. Il a été bien précisé, aussi bien dans la fiche de poste qu'ensuite à l'oral, qu'un cours à Poitiers, sans doute en politique comparée, serait incontournable, et la fiche de poste prévoyait aussi un cours à PSIA. Hélène Combes indique que les collègues ont aussi discuté de l'insertion à Sciences Po, en France et à l'international, ainsi que de la perspective de l'HDR. Hélène Combes indique que Sarah Gensburger, qui était membre du COS, pourra éventuellement intervenir à ce sujet.

Hélène Combes aborde ensuite la question du classement, expliquant que pour des raisons de temps, elle se concentrera sur les deux premiers candidats.

La première personne classée, Elena Butti, dont le CV a été transmis aux membres du CS, a proposé un projet de recherche sur les juvénicides en Amérique latine, c'est-à-

dire sur la question du taux de mortalité des jeunes, des jeunes hommes en particulier entre 15 et 30 ans. Elle propose dans ce projet de recherche de combiner différentes méthodes. D'abord, la construction d'une base de données sur la mortalité des jeunes à l'échelle continentale, afin d'identifier une typologie des cas de morts chez les jeunes. En effet, cette catégorie de juvénicides n'existe pas en tant que catégorie d'action publique, alors que celle de féminicides existe en tant que catégorie d'action publique, et a d'ailleurs été élaborée dans un contexte latino-américain. Elena Butti combine ce travail quantitatif, réalisé avec des collègues à l'échelle continentale, avec un travail de nature qualitative, sur cinq terrains : à San Salvador au Salvador, à Ciudad Juárez au Mexique, à Bogota en Colombie, à São Paulo au Brésil, et à Córdoba en Argentine. Hélène Combes souligne qu'Elena Butti apporte une approche originale sur un problème public essentiel en Amérique latine.

Le candidat classé en deuxième position, Jacinto Cuvi, proposait un projet de sociologie de la haute administration, qui était d'autant plus intéressant que la haute administration a peu l'attention des latinoaméricanistes. Hélène Combes indique que c'est un projet qui est également comparatif sur plusieurs terrains, sur la dimension formelle-informelle du fonctionnement de certaines agences ou administrations, revenant à une analyse wébérienne en s'intéressant la dimension de personnification du pouvoir bureaucratique pour évaluer la performance ou la pérennité de certaines administrations, notamment fiscales. Jacinto Cuvi entend effectuer un travail comparatif entre l'Équateur, le Pérou et l'Argentine. Hélène Combes précise que Jacinto Cuvi était initialement brésilien et qu'il avait réalisé sa thèse sur la question du travail informel de vendeurs ambulants et leur rapport à l'État au Brésil.

Hélène Combes indique qu'il s'agissait donc de deux profils s'inscrivant pleinement dans la fiche de poste, en matière de thématique — violences et sociologie de l'État y étaient mentionnées. Elle estime qu'il s'agissait de profils avec une forte internationalisation qui correspond aux critères d'excellence de Sciences Po, une internationalisation autour des cursus (une thèse à Oxford pour Elena Butti, une thèse à Austin pour Jacinto Cuvic des réseaux internationaux importants dans les deux cas. Hélène Combes souligne en outre que les deux personnes ont une connaissance de Sciences Po : Elena Butti a fait un échange à Sciences Po en troisième année, et Jacinto Cuvic a été formé au campus de Poitiers, puis au sein du master de politique comparée. Les deux ont démontré une capacité à lever des fonds. Enfin, Elena Butti et Jacinto Cuvic ont tous les deux terminé le processus d'élaboration de leur première monographie, critère que le comité de sélection a pris en compte, s'agissant d'un support destiné à des mi-juniors.

Pour finir, Hélène Combes indique qu'Elena Butti a été classée en première position en raison de la robustesse et de l'originalité de son projet de recherche, ainsi qu'en raison de la qualité de son audition.

Une discussion s'engage entre les membres du Conseil scientifique à propos des critères pris en compte par les membres du comité de sélection pour départager les candidats auditionnés, et en particulier les deux premiers.

Florence Haegel fait procéder au vote à bulletin secret.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à la majorité des membres présents et représentés la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un Professeur ou d'une Professeure junior (poste public, CPJ) en science politique, profil Amérique latine.

4 / Questions diverses

Florence Haegel note qu'il n'y a pas de questions diverses.

5/ Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Julie Landour

Florence Haegel rappelle qu'il a été décidé dorénavant de présenter rapidement à l'oral les projets et les candidatures à l'HDR, avant un vote à main levée. Elle passe la parole à Eduardo Perez.

Eduardo Perez indique que Julie Landour est maîtresse de conférences en sociologie à Paris Dauphine et membre junior de l'IUF. Elle a soutenu sa thèse en 2015 à l'EHESS, s'intéressant aux mères créatrices d'entreprises. Elle a publié deux ouvrages, dont un sur son sujet de thèse et l'autre sur les familles et le confinement. Depuis sa thèse, elle a également publié une vingtaine d'articles dans des revues, majoritairement françaises, mais aussi étrangères, sur son sujet de thèse, mais aussi sur d'autres sujets, comme le confinement, ainsi que le sujet qu'elle présente pour l'HDR, qui est sur la préparation à la retraite. Elle est soutenue par une lettre enthousiaste d'Anne Revillard, et sa candidature a également l'approbation du département de sociologie.

En l'absence de demandes de prise de parole, Florence Haegel fait procéder au vote à main levée.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents et représentés du rang des Professeurs des universités la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Julie Landour.

6/ Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches d'Emilien Ruiz

Sylvain Parasio indique qu'Émilien Ruiz est Assistant Professor FNSP au centre d'histoire depuis 2018, et qu'il demande son inscription en HDR en histoire, avec pour garante Claire Lemercier. Le projet s'intitule «à la recherche de l'efficacité : rationaliser la gestion des agents publics en France entre 1950 et 1970». Sylvain Parasio souligne qu'outre le CV et une lettre extrêmement positive, favorable et enthousiaste de Claire Lemercier, il y a aussi dans le dossier déjà presque 100 pages rédigées du manuscrit d'HDR. Sylvain Parasio souligne que le sujet est dans la continuité des travaux récents d'Émilien Ruiz, autour de la gestion des relations humaines dans la fonction publique française. L'idée est de questionner le tournant

néo-libéral, et de se demander ce qui a préparé ce tournant néo-libéral dans la gestion du personnel de la fonction publique dans les années 80 et 90.

Sylvain Parasio rappelle qu'Émilien Ruiz a été recruté à Sciences Po en 2018 après un parcours de 3 ans en tant que maître de conférences à l'Université de Lille. Il a obtenu son doctorat en 2013, et a eu un parcours riche, avec un livre tiré de la thèse paru en 2021, plusieurs directions d'ouvrages, de numéros de revues également, environ 13 articles dans des revues à comités de lecture, plutôt dans des revues françaises d'histoire, mais aussi de sociologie. Emilien Ruiz a en effet un parcours très interdisciplinaire, avec un dialogue extrêmement intéressant entre histoire contemporaine et sociologie, ce qui se voit d'ailleurs déjà dans le manuscrit. Sylvain Parasio évoque donc une activité importante, avec un investissement aussi très important au sein du centre d'histoire, un investissement également sur les questions de sciences ouvertes et d'humanité numérique.

Une discussion s'engage entre les membres du Conseil scientifique sur les règles d'inscription en HDR pour les docteurs de Sciences Po.

Paul-André Rosental estime qu'il serait utile de programmer une discussion sur les conditions d'inscription en HDR, car c'est un emblème qui reflète la qualité et l'exigence scientifique d'une institution.

Florence Haegel fait procéder au vote à main levée.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents et représentés du rang des Professeurs des universités la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Emilien Ruiz.

7/ Avis sur la demande d'autorisation de Sara Aguiton à co-diriger la thèse de Valentin Maldera Soudan

Florence Haegel fait procéder au vote à main levée.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents et représentés du rang des Professeurs des universités la demande d'autorisation de Sara Aguiton à co-diriger la thèse de Valentin Maldera Soudan.

8/ Avis sur la demande d'autorisation de Emilie Council à co-diriger la thèse de Mattéo Lanoé

Florence Haegel fait procéder au vote à main levée.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents et représentés du rang des Professeurs des universités la demande d'autorisation de Emilie Council à co-diriger la thèse de Mattéo Lanoé.

9/ Avis sur la demande de renouvellement en qualité de professeur associé (PAST) à mi-temps de Isabelle de Silva et proposition de l'indice de rémunération brut

Guillaume Tusseau indique qu'Isabelle de Silva, en tant que présidente de la sixième chambre au Conseil d'État, s'occupe des contentieux relatifs au droit de l'environnement, l'urbanisme, la régulation financière — cette dernière spécialité s'explique par le fait qu'elle a été présidente pendant cinq ans de l'Autorité de la concurrence. Auparavant, elle a été directrice des affaires juridiques du ministère de l'Écologie. Guillaume Tusseau indique qu'Isabelle de Silva contribue de manière active au sein de l'EAP : elle enseigne un cours de tronc commun, « la Constitution et son application », et un électif dans la spécialité administration publique, « régulation économique des plateformes numériques », qui est son grand champ de spécialité. Isabelle de Silva est par ailleurs conseillère scientifique de la spécialité administration publique, et l'EAP rapporte qu'elle contribue activement aux discussions stratégiques sur les enseignements, la place du droit, l'action publique. Guillaume Tusseau déclare que son avis pour ce renouvellement est tout à fait favorable.

Florence Haegel fait procéder au vote à bulletin secret.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents et représentés du rang des Professeurs des universités la demande de renouvellement en qualité de professeur associé (PAST) à mi-temps de Isabelle de Silva et proposition de l'indice de rémunération brut.

10/ Avis sur les candidatures à l'attribution de la composante 3 du RIPEC, Campagne 2025

Antonin Schiera indique que la campagne 2025 pour la composante C3 du RIPEC a débuté en mars 2025. Onze candidatures ont été déposées sur Galaxie dans l'application ELARA du 10 mars au 11 avril pour cette composante, liée à la qualité des activités des enseignants-chercheurs, au regard de l'ensemble des missions définies par décret et dans le Code de l'éducation Sept candidatures ont été déclarées recevables. Les sections du CNU se sont réunies à l'échelle nationale entre le 5 mai et le 12 septembre en vue de rendre un premier avis sur ces demandes. Les sept candidats ont tous obtenu la note maximale, c'est-à-dire la note A, avis très favorable du CNU. Les rapporteurs internes qui ont été désignés à l'échelle locale ont ensuite procédé à l'étude des demandes et ont formulé un second avis. Antonin Schiera explique que les dossiers déposés par les candidats et les avis du CNU et des rapporteurs ont été mis à disposition des membres de rang A en formation restreinte du Conseil scientifique, pour que la consultation puisse avoir lieu et qu'un avis soit rendu. À l'issue, une note de synthèse sera établie à l'attention de Luis Vassy, qui décidera de l'attribution de la composante C3, et du motif correspondant pour chaque candidat, en cohérence avec les avis des instances d'évaluation. La saisie des décisions d'attributions individuelles dans l'application Galaxie interviendra quant à elle le

7 novembre au plus tard, et les arrêtés seront établis ensuite pour 3 ans, avec une date d'effet rétroactive, du 1^{er} octobre 2025 au 30 septembre 2028.

Marie-Emmanuelle Chessel demande si le Conseil scientifique vote sur le tableau, ou s'il s'agit de discuter du tableau. Elle demande également s'il y a un seul et unique vote sur l'ensemble du tableau.

Antonin Schiera indique qu'il est effectivement prévu que le Conseil scientifique vote sur le tableau, de manière globale, et non ligne par ligne.

Florence Haegel ajoute qu'il est toutefois possible d'en discuter avant dès lors qu'un membre en fait la demande.

Florence Haegel fait procéder au vote à main levée.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents et représentés du rang des Professeurs des universités les candidatures à l'attribution de la composante 3 du RIPEC, Campagne 2025.